



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

LB/pk

Commission juridique

Procès-verbal de la réunion du 08 février 2012

ORDRE DU JOUR :

Echange de vues au sujet de l'instruction des projets de loi suivants:

- 5914 Projet de loi ayant pour objet de modifier l'âge légal du mariage et les dispositions y afférentes, ainsi que d'abroger les délais de viduité et de compléter certaines dispositions du Code civil
- Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
- 5908 Projet de loi ayant pour objet de lutter contre les mariages et partenariats forcés ou de complaisance ainsi que de modifier et compléter certaines dispositions:
- du Code civil
- du Nouveau Code de procédure civile
- du Code pénal
- 5155 Projet de loi portant réforme du divorce
- Rapporteur: Madame Christine Doerner
- 5867 Projet de loi relatif à la responsabilité parentale
- Rapporteur: Madame Christine Doerner
- 6039 Projet de loi portant modification de certaines dispositions du Code civil
- 6172 Projet de loi portant réforme du mariage et de l'adoption et modifiant :
a) le Code civil
b) le Nouveau Code de procédure civile
c) le Code d'instruction criminelle
d) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat
e) la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
f) la loi modifiée du 14 mars 1988 portant création d'un congé d'accueil pour salariés du secteur privé
g) la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise

*

Présents : M. Alex Bodry, M. Félix Braz, M. Jacques-Yves Henckes, M. Paul-Henri Meyers, Mme Lydie Polfer, M. Gilles Roth, M. Lucien Weiler

M. François Biltgen, Ministre de la Justice

M. Laurent Besch, de l'administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, M. Xavier Bettel, Mme Christine Doerner, M. Léon Gloden, M. Jean-Pierre Klein

*

Présidence : M. Gilles Roth, Président de la Commission

*

Echange de vues au sujet de l'instruction des projets de loi suivants:

5914 **Projet de loi ayant pour objet de modifier l'âge légal du mariage et les dispositions y afférentes, ainsi que d'abroger les délais de viduité et de compléter certaines dispositions du Code civil**

5908 **Projet de loi ayant pour objet de lutter contre les mariages et partenariats forcés ou de complaisance ainsi que de modifier et compléter certaines dispositions:**

- du Code civil
- du Nouveau Code de procédure civile
- du Code pénal

5155 **Projet de loi portant réforme du divorce**

5867 **Projet de loi relatif à la responsabilité parentale**

6039 **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du Code civil**

6172 **Projet de loi portant réforme du mariage et de l'adoption et modifiant :**

- a) le Code civil
- b) le Nouveau Code de procédure civile
- c) le Code d'instruction criminelle
- d) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat
- e) la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
- f) la loi modifiée du 14 mars 1988 portant création d'un congé d'accueil pour salariés du secteur privé
- g) la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise

Il résulte des explications et de l'échange de vues qui s'est ensuivi que la Commission juridique va finaliser les amendements et un texte coordonné relatif à une réforme globale du Titre V. «Mariage» du Livre I^{er} du Code civil comprenant les articles 144 à 228 actuels en fusionnant les dispositions modificatives et abrogatoires telles que proposées dans les projets de loi n°5908, 5914 et 6172 et de reprendre les dispositions afférentes figurant dans les projets de loi n°5155, 5867 et 6039.

Le Conseil d'Etat émettra, une fois formellement saisi desdits amendements, un avis global.

Le secrétaire,
Laurent Besch

Le Président,
Gilles Roth